2014–2017

15

Éducation et science

Neuchâtel 2018

Intensité des études et mobilité des étudiants

Années d'études 2014/15 à 2016/17

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Système d'information universitaire suisse sius@bfs.admin.ch
Rédaction:	Katharina Gallizzi, OFS
Contenu:	Katharina Gallizzi, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 Éducation et science
Langue du texte original:	allemand
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress / Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress / Print
Page de titre:	section DIAM, Prepress / Print
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2018 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	1596-1700

FSC www.fsc.org
MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C000000

Table des matières

Introduction 4

Sources de données et définitions 5

Intensité des études selon le type de haute école et le niveau d'études 6

Intensité des études selon le lieu de scolarisation, le sexe et l'âge 8

Intensité des études selon le groupe de domaines d'études dans les hautes écoles universitaires 10

Intensité des études selon la branche d'études dans les hautes écoles pédagogiques 12

Branche principale et branche évaluée dans les hautes écoles universitaires 14

Mobilité des étudiants selon le type de haute école et le niveau d'études 16

Mobilité des étudiants selon le sexe et l'âge 18

Mobilité des étudiants selon la branche d'études 20

Introduction

La présente publication donne une vue d'ensemble des activités des étudiants dans les hautes écoles universitaires (HEU) et les hautes écoles pédagogiques (HEP) en Suisse au cours des années d'études 2014/15 à 2016/17. Y sont analysées en particulier l'intensité des études, exprimée en % d'un plein-temps, ainsi que la mobilité des étudiants entre les hautes écoles suisses.

Seules sont prises en considération les filières de bachelor et de master ainsi que le niveau diplôme pour la formation des enseignants au degré secondaire II. Les résultats ne tiennent pas compte des formations de doctorat ni des formations continues et des études approfondies. En sont également exclues les études dans les hautes écoles spécialisées.

L'intensité moyenne des études dans les HEU et les HEP s'élevait de 81% à 82% pendant les années d'études 2014/15 à 2016/17. Des raisons très diverses peuvent expliquer le fait qu'elle soit inférieure à 100%. Nombreux sont les étudiants qui doivent assumer d'autres obligations (activité rémunérée, stage, tâches éducatives ou prise en charge d'un parent, etc.). Mais d'autres facteurs, comme les absences pour maladie, contribuent à expliquer ces écarts.

En 2016/17 4,0% des étudiants des HEU et des HEP ont fréquenté au moins un cours pour lequel ils ont été évalués dans une haute école (HE) suisse où ils n'étaient pas immatriculés (voir définition en p. 5). Ce phénomène est désigné ici par le terme «mobilité des étudiants». On distingue trois formes de mobilité entre les hautes écoles: la mobilité libre, la mobilité institutionnelle (par ex. dans le cadre d'une coopération entre HE) et la fréquentation en parallèle de deux filières d'études dans deux HE distinctes (double immatriculation). La mobilité peut se traduire par un séjour d'études (semestre d'échange) ou par la fréquentation de cours isolés dans une autre HE. Ces différentes formes de mobilité ont ceci en commun qu'elles permettent aux étudiants d'engranger des expériences dans une autre haute école et d'élargir leur horizon aux niveaux académique, géographique et culturel. La présente publication traite uniquement de la mobilité sur le territoire suisse. Elle ne prend pas en compte la mobilité internationale (déplacement d'un pays à un autre).

La publication «Intensité des études et mobilité des étudiants – Méthode et résultats du relevé ASBOS 2013/14» (OFS, 2016) contient davantage de résultats et des détails sur la méthodologie utilisée.
Plus d'informations sous **www.education-stat.admin.ch**

Sources de données et définitions

ASBOS: un complément à la statistique des étudiants

Les données utilisées dans la présente publication reposent essentiellement sur la statistique ASBOS pour les années d'études de 2014/15 à 2016/17. L'acronyme ASBOS signifie «Anpassung der Studierendenstatistik an das Bologna System» (adaptation de la statistique des étudiants au système de Bologne). La statistique ASBOS a été conçue en complément à la statistique des étudiants fondée sur le système d'information universitaire suisse (SIUS). Elle mesure le nombre de crédits ECTS[1] délivrés aux étudiants pendant une année d'études. Le relevé ASBOS a été réalisé pour la première fois en 2013/14.

Comment l'intensité des études est-elle mesurée?

Depuis la mise en œuvre de la réforme de Bologne, les prestations des étudiants sont récompensées sous la forme de crédits ECTS. Un crédit correspond à une prestation de 25 à 30 heures d'études. Le nombre d'ECTS qui peuvent être obtenus dans le cadre d'études à plein temps (soit une intensité d'études de 100%) s'élève à 60 par an. L'octroi de crédits ECTS dépend de l'évaluation d'un examen ou d'un travail écrit. La statistique ASBOS mesure le nombre de crédits évalués pour les étudiants pendant une année d'études. Ce nombre permet de déterminer le temps consacré aux études durant l'année en question. L'intensité des études ainsi déterminée est représentée en % d'une formation à plein temps.

Comment la mobilité des étudiants est-elle mesurée?

Les étudiants suisses sont généralement immatriculés dans une seule haute école (haute école d'origine), dans laquelle ils accomplissent l'essentiel de leurs études. Au cours de celles-ci, ils ont cependant la possibilité de suivre des cours dans une autre haute école (dans laquelle ils ne sont pas immatriculés). Ceux qui choisissent de se faire évaluer dans cette autre haute école entrent dans la présente publication dans la catégorie des étudiants mobiles[2]. La mobilité peut être imposée ou volontaire. Elle peut porter sur un seul cours ou consister en un semestre ou une année d'échange. Le terme mobilité couvre ici uniquement le territoire suisse, et non la fréquentation d'établissements étrangers (par ex. dans le cadre d'Erasmus).

---

1 European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS)

2 Les étudiants qui sont immatriculés dans une deuxième HE et qui ont été évalués dans les deux HE sont aussi considérés comme mobiles.

Intensité des études selon le type de haute école et le niveau d'études

L'intensité des études des étudiants immatriculés dans une HEU ou une HEP s'élevait en moyenne à 82% pendant l'année d'études 2016/17. Elle était un peu plus élevée chez les étudiants immatriculés dans une HEU (82%) que chez ceux qui l'étaient dans une HEP (79%). Ces chiffres sont restés pratiquement inchangés entre les années d'études 2014/15 et 2016/17.

L'intensité des études varie selon le niveau d'études et le type de haute école. Les intensités mesurées les plus élevées concernent le niveau du bachelor et s'élevaient à 86% dans les HEU et à 90% dans les HEP. Les filières du master présentaient une intensité des études inférieure de 10 points de pourcentage dans les HEU et 30 points dans les HEP. L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiants[1] avait déjà montré que les étudiants en master sont plus nombreux à travailler à côté de leurs études que les étudiants en bachelor. Voilà qui pourrait expliquer la différence constatée. Par ailleurs, dans les HEP, certaines filières qui sont souvent suivies en emploi sont proposées au niveau du master. C'est le cas notamment de la Formation professionnelle en général, de la Didactique des disciplines et de la Pédagogie curative.

On enregistre les intensités d'études les plus faibles dans les filières de niveau diplôme de la formation à l'enseignement au secondaire II (diplôme sec. II). La faible intensité des études dans les HEU (41%) et dans les HEP (51%) reflète le fait que la plupart des étudiants effectuent leurs études en emploi ou parallèlement à une autre formation qui n'est pas prise en compte ici (par ex. études de doctorat ou formation continue).

[1] OFS (2017a): «Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses - Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s»

Intensité des études selon le type de la haute école et le niveau d'études, en 2016/17 G 1

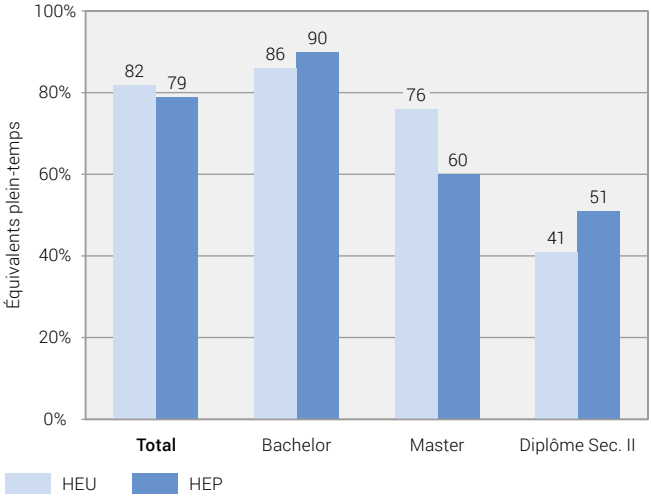

sans les filières Sec. I et Sec. II de la PH Thurgau

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2018

Intensité des études selon le lieu de scolarisation, le sexe et l'âge

Le lieu de scolarisation a un effet négligeable sur l'intensité des études. Cette dernière s'est élevée durant l'année 2016/17 à 81,1% pour les étrangers scolarisés à l'étranger, c'est-à-dire les personnes de nationalité étrangère domiciliées à l'étranger lors de l'obtention de leur certificat d'accès aux études supérieures. Cette valeur n'est inférieure que de 0,5 point de pourcentage à l'intensité des études des Suisses et des étrangers scolarisés en Suisse.

L'intensité des études varie également très peu selon le sexe: elle s'établissait pendant l'année d'études 2016/17 à un moyenne de 81,7% chez les femmes et de 81,4% chez les hommes.

Plus les étudiants sont âgés, plus l'intensité des études est faible. En 2016/17, les moins de 20 ans présentaient la plus forte valeur, avec une intensité de 94% en moyenne. L'intensité des études ne cesse de reculer ensuite, pour tomber à 53% chez les plus de 40 ans. Cet effet de l'âge s'observe aussi bien chez les femmes que chez les hommes (G 2).

Il semble logique que le comportement en la matière dépend l'âge, si l'on considère que la situation individuelle évolue en fonction de l'âge: avec l'âge, les étudiants tendent généralement à moins dépendre (financièrement) des parents, ce qui implique davantage de temps à consacrer aux tâches domestiques et à l'activité professionnelle. En outre, la probabilité que les étudiants aient une propre famille augmente, d'où pour eux un certain temps à investir dans la prise en charge des enfants.

Intensité des études selon l'âge et le sexe, en 2016/17 G2

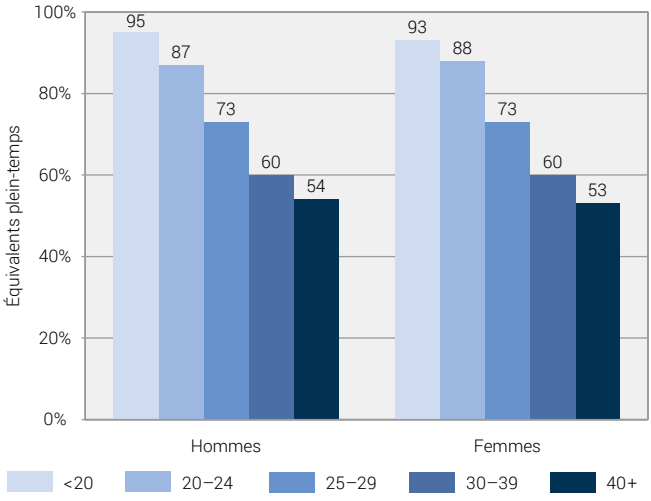

sans les filières Sec. I et Sec. II de la PH Thurgau

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2018

Intensité des études selon le groupe de domaines d'études dans les hautes écoles universitaires

En 2016/17, l'intensité des études dans les HEU était, au sein d'un même groupe de domaines d'études, supérieure au minimum de 10 point dans les filières de bachelor par rapport à celles de master. Faisaient exception ici les groupes de domaines d'études Droit (différence: 7 points) et Médecine et pharmacie différence: 2 points). Le groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie présentait les intensités d'études les plus élevées, avec respectivement 94% et 92%. Cela pourrait indiquer que les études sont fortement structurées dans ce groupe. De plus, les stages obligatoires en master sont partiellement rémunérés, ce qui réduit la nécessité de devoir exercer une activité professionnelle parallèlement aux études.

L'intensité des études dans les filières de master affichait les valeurs les plus basses dans les groupes de domaines d'études Sciences économiques (70%), Sciences humaines et sociales (70%) et Interdisciplinaire et autres (74%). Les raisons de cette situation semblent variées: ces trois groupes de domaines d'études présentent les plus fortes proportions d'étudiants de plus de 25 ans et, comme décrit ci-dessus, l'intensité des études tend à diminuer avec l'âge. En outre, les groupes Sciences humaines et sociales et Interdisciplinaire et autres comptent les parts les plus élevées d'étudiants exerçant une activité professionnelle[1]. Les faibles valeurs observées dans ces deux groupes pourraient donc s'expliquer par le fait que les étudiants doivent gagner leur vie parallèlement aux études.

[1] OFS (2017a)

Intensité des études selon le niveau d'études et le groupe de domaines d'études HEU, en 2016/17 G 3

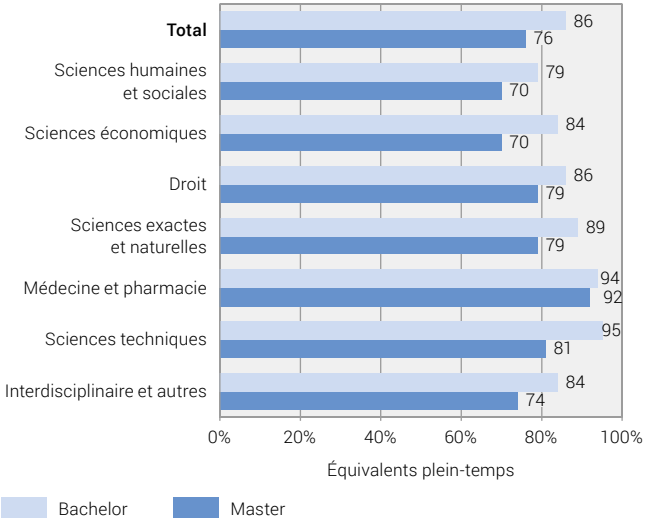

sans les étudiants du niveau Diplôme Sec. II

Soure: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2018

Intensité des études selon la branche d'études dans les hautes écoles pédagogiques

Dans les HEP, la branche d'études spécifie aussi à quel niveau les études sont suivies, sauf en ce qui concerne la branche Niveau secondaire I (G 4). Cette structure se reflète dans l'intensité des études affichée par les différentes branches. Les intensités les plus élevées s'observaient, en 2016/17, dans les filières de bachelor Niveau secondaire I (93%) ainsi que dans les branches Logopédie (94%), Psychomotricité (93%) et Niveau préscolaire et primaire (90%), qui ne sont enseignées qu'au niveau bachelor. Les autres branches, proposées au niveau master ou à celui du diplôme sec. II, présentaient en revanche des intensités nettement plus basses.

En 2016/17 on enregistrait l'intensité des études la plus basse (34%) dans la branche Niveau secondaire II (formation professionnelle), qui peut être suivie seulement en cours d'emploi (G 4). Venaient ensuite, dans l'ordre, les branches Formation professionnelle en général (37%), Didactique des disciplines (42%) et Pédagogie curative (49%) qui sont généralement étudiées en cours d'emploi. Les autres branches d'études peuvent être suivies aussi bien à temps partiel qu'à plein temps, raison pour laquelle elles affichent des intensités d'études moyennes nettement plus basses que celles des branches au programme des HEU.

Intensité des études selon le niveau d'études et la branche d'études HEP, en 2016/17 G 4

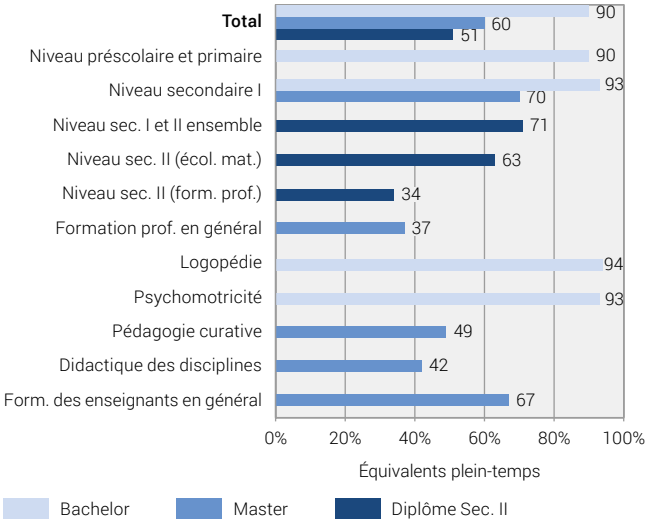

sans les filières Sec. I et Sec. II de la PH Thurgau

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2018

Branche principale et branche évaluée dans les hautes écoles universitaires

Les prestations sont relevées dans ASBOS selon la branche d'études du cours (= branche d'études évaluée). On peut ainsi savoir dans quelle branche d'études les étudiants fournissent leurs prestations. Cette branche ne coïncide pas forcément avec la branche principale, car les études prévoient en partie aussi des branches secondaires et l'élaboration de bases dans d'autres branches.

Le graphique G5 montre les parts des prestations d'études de tous les étudiants immatriculés dans une HEU pendant l'année d'études 2016/17, ventilées selon la branche principale des étudiants et la branche dans laquelle ils ont été évalués.

La majorité des étudiants sont évalués dans le groupe de domaines d'études dont fait partie leur branche principale. Cette part varie selon le groupe de domaines d'études. Elle est la plus forte chez les étudiants dont la branche principale est le Droit : 94% de leurs prestations d'études ont été évaluées dans le groupe correspondant. Les étudiants dont la branche principale appartient au groupe Interdisciplinaire et autres n'ont, à l'opposé, fourni que 55% de leurs prestations dans ce groupe. Cela s'explique en partie par le fait que ce groupe comprend également des étudiants ayant deux branches principales d'égale importance appartenant à des groupes de domaines d'études différents.

Si l'on considère les branches évaluées, on s'aperçoit que le groupe de domaines d'études Sciences exactes et naturelles est le seul dans lequel ont été évalués des étudiants issus de tous les groupes de domaines d'études de la branche principale. La part de leurs prestations va de 1% pour les étudiants ayant une branche principale dans les Sciences humaines et sociales à 16% pour ceux dont la branche principale fait partie des Sciences techniques. A l'inverse, les étudiants évalués dans le groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie l'ont été presque exclusivement dans une branche principale de ce groupe.

Part de la prestation annuelle d'études dans les HEU selon la branche principale et la branche d'études évaluée, en 2016/17 G 5

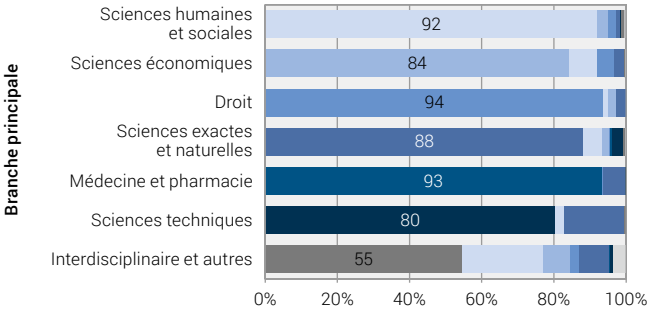

Branche d'études évaluée

- Sciences humaines et sociales
- Sciences économiques
- Droit
- Sciences exactes et naturelles
- Médecine et pharmacie
- Sciences techniques
- Interdisciplinaire et autres
- Évalué dans une HEP

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2018

Mobilité des étudiants selon le type de haute école et le niveau d'études

On considère qu'un étudiant est mobile si, au cours d'une année d'études, il subit une évaluation dans une HEU ou une HEP suisse dans laquelle il n'était pas immatriculé au semestre d'automne[1] (voir définition en p. 5). C'était le cas de 4,0% des étudiants des HEU et des HEP pendant les années d'études 2016/17 et 2015/16, contre 3,7% pendant l'année 2014/15.

Les différences entre les taux de mobilité dans les HEU et les HEP ne dépassent pas 0,3 point de pourcentage sur les trois années considérées, ce qui signifie que les étudiants de ces deux types de haute école ont suivi à une fréquence à peu près égale des cours dans une autre HE en Suisse.

La mobilité des étudiants dépend du niveau d'études auquel ils sont immatriculés. Les étudiants en bachelor sont les moins mobiles : au cours des trois années considérées, seuls 2,5% à 2,9% d'entre eux ont été évalués dans une haute école où ils n'étaient pas immatriculés (G 6). Chez les étudiants en master, c'était le cas de respectivement 5,6% et 6,2%. Les étudiants des filières Diplôme de formation à l'enseignement au secondaire II étaient les plus mobiles, avec des taux se situant entre 6,4% et 7,6%. Les différences constatées dans les taux de mobilité sont souvent liées à l'organisation des études. Ainsi, la formation des enseignants du niveau secondaire II, par exemple, est conçue pour permettre de suivre des études universitaires dans la discipline enseignée parallèlement à la formation pédagogique à la HEP. Les programmes de master que plusieurs hautes écoles proposent en coopération favorisent eux aussi la mobilité des étudiants.

[1] Les étudiants qui étaient immatriculés dans deux hautes écoles (HEU ou HEP) sont considérés comme mobiles s'ils ont été évalués aux deux endroits.

Part des étudiants mobiles selon le type de la haute école et le niveau d'études, de 2014/16 à 2016/17 G 6

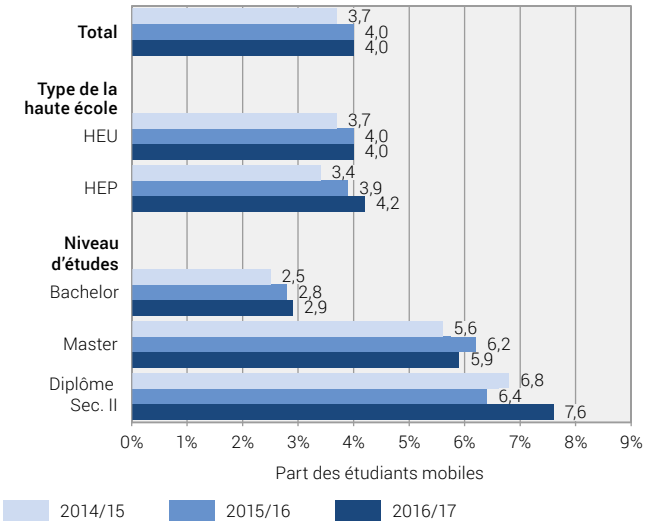

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2018

Mobilité des étudiants selon le sexe et l'âge

Les taux de mobilité par groupe d'âges présentent des caractéristiques similaires chez les femmes comme chez les hommes. Les étudiants de moins de 20 ans ne sont encore que peu mobiles (1,5% des hommes et 2,6% des femmes en 2016/17). Cela pourrait être lié au fait que la plupart des moins de 20 ans sont dans leur première année d'études et qu'ils ont à ce stade peu l'occasion de suivre des cours dans une autre haute école.

Par rapport à ce groupe, la mobilité est nettement plus élevée chez les 20 à 24 ans, notamment chez les hommes (3,6% d'étudiants mobiles). Mais les plus mobiles sont les 25 à 29 ans, aussi bien chez les hommes (5,7%) que chez les femmes (5,1%). Ces pourcentages élevés pourraient s'expliquer par le fait que ce groupe comprend la plus forte part d'étudiants du niveau master et du niveau diplôme de formation à l'enseignement en secondaire II, qui présentent généralement une mobilité plus grande que les étudiants du niveau bachelor. La mobilité commence à reculer dans les groupes d'âges plus élevés, tant chez les hommes que chez les femmes. Chez les plus de 40 ans, elle s'établit à 4,2% chez les premiers et à 3,3% chez les secondes.

Part des étudiants mobiles selon l'âge et le sexe, en 2016/17 G7

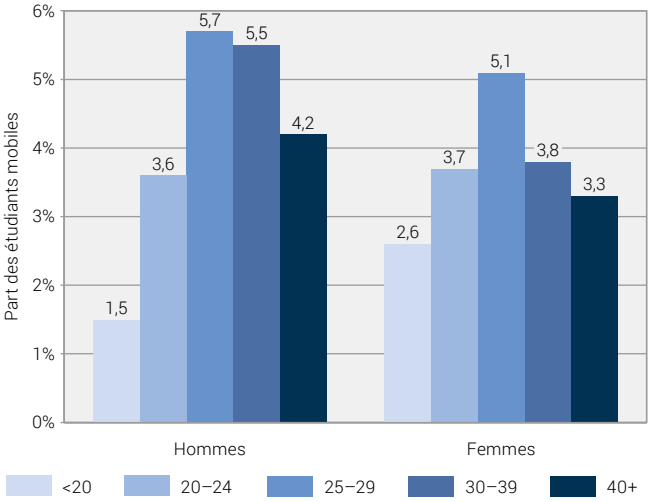

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2018

Mobilité des étudiants selon la branche d'études

Hautes écoles universitaires (HEU)

La répartition des étudiants mobiles entre les groupes de domaines d'études est restée à peu près la même entre 2014/15 et 2016/17. Les taux de mobilité les plus élevés (entre 7,3% et 7,9%) sont le fait des étudiants du groupe de domaines d'études Sciences exactes et naturelles (G7). Cette valeur élevée s'explique entre autre par l'étroite coopération mise sur pied dans ce groupe de domaines entre l'Université de Zurich et l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ): par exemple en 2016/17, 28% des étudiants immatriculés à l'Université de Zurich dans ce groupe de domaines d'études ont ainsi subi des évaluations à l'EPFZ. En Suisse romande aussi, l'Université de Lausanne collabore étroitement avec l'EPFL dans ce domaine.

Un autre groupe de domaines d'études qui affiche un taux de mobilité élevé est le groupe Interdisciplinaire et autres (entre 6,9% et 7,4%). Cela tient d'une part au nombre élevé de masters en coopération qui y sont regroupés, d'autre part au fait que ce groupe comprend les étudiants en sciences sportives, qui, souvent, suivent dans une HEP une formation d'enseignant gymnasial parallèlement à des études de master scientifiques.

Les plus faibles taux de mobilité, qui ne dépassent pas 1%, sont observés pour les trois années observées dans les groupes de domaines d'études Sciences techniques et Médecine et pharmacie. De nombreuses raisons peuvent expliquer cette faible mobilité. Une structuration marquée des filières d'études peut, par exemple, limiter la mobilité. Mais la mobilité peut aussi prendre la forme de stages et de séjours à l'étranger, qui ne sont pas pris en compte ici.

Part des étudiants mobiles selon le groupe de domaines d'études HEU, de 2014/15 à 2016/17 G8

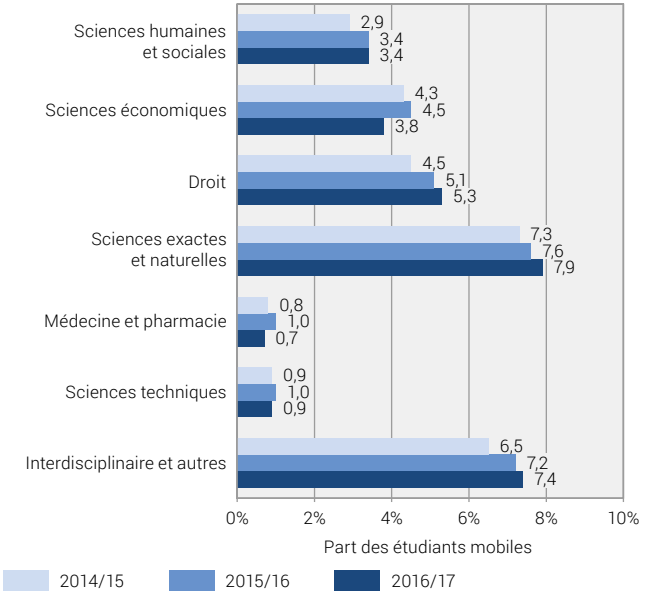

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2018

Hautes écoles pédagogiques (HEP)

Dans les HEP, les étudiants qui étaient de loin les plus mobiles dans les années 2014/15 à 2016/17 fréquentaient les branches Didactique des disciplines (70,7% à 81,0%) et Formation des enseignants en général (68,6% à 74,6%; G 9). Telles qu'elles sont conçues, ces formations impliquent une coopération entre les HEP et les HEU, ce qui oblige les étudiants à suivre des cours aussi bien dans une HEP que dans une HEU.

En troisième position, on trouve pendant les trois années d'études considérées le taux de mobilité des étudiants dans la branche Niveau secondaire II (écoles de maturité gymnasiale). Ils sont entre 16,7% et 18,5% à avoir été évalués dans une haute école où ils n'étaient pas immatriculés ou dans deux hautes écoles où ils étaient immatriculés. Cela tient au fait que cette filière est souvent suivie en parallèle avec des études scientifiques de master dans une HEU.

Dans la branche Niveau secondaire I, le taux de mobilité est passé de 5,6% en 2014/15 à 8,9% en 2016/17. La mobilité se traduit normalement par la fréquentation parallèle d'une HEP et d'une HEU.

Dans les branches d'études Niveau préscolaire et primaire, Niveau secondaire II (formation professionnelle), Logopédie et Psychomotricité, les étudiants subissent quasiment toutes leurs évaluations dans la haute école dans laquelle ils sont immatriculés. Il en résulte des taux de mobilité négligeables.

Part des étudiants mobiles selon la branche d'études HEP, de 2014/15 à 2016/17 G 9

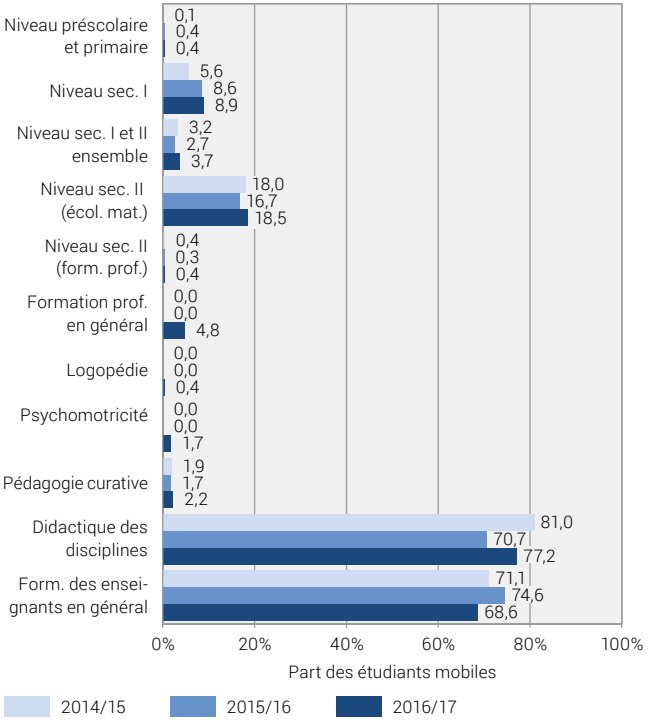

Source: OFS – SHIS-studex, ASBOS

© OFS 2018

Commandes d'imprimés
Tél. 058 463 60 60
Fax 058 463 60 61
order@bfs.admin.ch

Prix
Gratuit

Téléchargement
www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS
1596-1700

La statistique compte pour vous.
www.la-statistique-compte.ch